

# La mission Lemierre et Sohier dans les camps de prisonniers de guerre en Allemagne en janvier 1942\*

par Hubert DUBOC \*\*

L'article 20 de la Convention d'Armistice signée le 22 juin 1940 par les Gouvernements français et allemand était ainsi rédigé :

*"... Les membres des forces armées françaises resteront prisonniers de guerre jusqu'à conclusion de la paix..."*

Ainsi, 1 850 000 membres des forces armées françaises étaient-ils entre les mains de l'armée allemande pour une durée indéterminée. 1 500 000 de ces prisonniers furent emmenés en Allemagne ; la captivité de près d'un million d'entre eux dura presque cinq années.

Le sort des prisonniers de guerre de 1940 était, en principe, réglé par les dispositions de la Convention de Genève de 1929 que les deux pays avaient signée. Ainsi que cette convention le prévoyait, une puissance neutre, en l'occurrence les Etats-Unis, assurait le rôle de protectrice des prisonniers de guerre français. Mais après l'armistice, un protocole sera signé le 16 novembre 1940 par l'Etat français et le Gouvernement allemand. En vertu de ce protocole, la France se substituait aux Etats-Unis pour assurer elle-même la protection de ses nationaux prisonniers.

Le Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre (S.D.P.G.) a été l'organisme mis en place pour remplir ce rôle tutélaire (!). Scapini fut nommé chef de ce service avec le titre d'Ambassadeur de France. Le siège de l'organisme était à Paris où il avait comme partenaires Otto Abetz et l'Ambassade d'Allemagne laquelle assurait la liaison avec l'O.K.W. En outre, une émanation du Service Diplomatique, la Délégation Française de Berlin (D.F.B.) était à Berlin même où elle ne prit du reste ses assises définitives qu'au printemps 1941.

---

\* Communication présentée à la séance du 23 janvier 1993 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* 29 rue des Annonciades, 78250 Meulan.

Arriva le 22 juin 1941 et l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'U.R.S.S. Par les triomphants *Sonder Meldung* que diffusait à longueur de journée la radio nazie, nous avons connu les succès foudroyants des premières attaques allemandes, et, vers la fin du mois d'août 1941, nous avons assisté à l'arrivée des premiers prisonniers russes...

A l'automne 1941, dans l'Allemagne momentanément triomphante, les prisonniers de guerre russes avaient apporté les poux, vecteurs du typhus exanthématique.

Le médecin lieutenant Raymond Dupuy, prisonnier, était affecté à la Délégation Française de Berlin dont il a été le responsable médical. Voici un extrait des souvenirs qu'il rapporte dans le Mémoire Complémentaire sur quelques activités du S.D.P.G.

*"... Dans le courant du mois de novembre 1941, j'eus l'occasion de parler avec le docteur Junot, délégué suisse à Berlin du Comité International de la Croix Rouge. Il m'apprit l'introduction en Allemagne du typhus exanthématique dont on connaissait deux cas dans un Stalag dont j'ai oublié le nom, probablement le I.A. L'un frappant un médecin français et l'autre un officier de l'O.K.W. Cette conversation servit de préface à l'intense et longue activité où me plongea cette épidémie de typhus..."*

Par une lettre datée du 8 décembre 1941, l'Ambassadeur Scapini informe M. l'Amiral de la Flotte, Ministre Secrétaire à la Défense :

*"... Objet : apparition de cas de typhus exanthématique dans certains Stalags.*

*Ma délégation de Berlin vient de me signaler que quelques prisonniers français avaient été atteints du typhus exanthématique, notamment dans les Stalags de la 1re et de la 2e Régions militaires... un prisonnier est décédé au Stalag IA, un médecin affecté au Kommando de Lötzen, dépendant du Stalag I B est dans un état grave..."*

A cette lettre, était jointe la copie de la note adressée le 2 décembre 1941 à la Dienststelle Ribbentrop au sujet de l'épidémie de typhus exanthématique :

*"... Objet : cas de typhus exanthématique.*

*Au cours de l'entretien du 1er décembre à la Dienststelle Ribbentrop, il a été confirmé à la Délégation de Berlin par M. Tjepelmann qu'en raison du danger de contagion créé par l'apparition de quelques cas de typhus exanthématique dans certains Stalags, l'O.K.W. avait décidé d'en interdire provisoirement l'accès afin de donner toute leur valeur aux mesures prophylactiques prévues.*

*La Délégation a l'honneur de demander :*

- 1) à être autorisée à faire visiter ces camps par ses délégués...*
- 2) ...*
- 3) ...*

*Par ailleurs, la Délégation se permet de suggérer à la Dienststelle Ribbentrop l'idée de l'envoi de France d'un médecin spécialiste français, qui, en collaboration avec le service sanitaire allemand, pourrait étudier sur place les mesures prophylactiques de toutes natures que peut susciter la situation..."*

Les copies de ces documents (lettre de l'Ambassadeur Scapini à l'Amiral Darlan et copie de la note adressée par la D.F.B. à la Dienststelle Ribbentrop) figurent dans les archives du S.H.A.T. Carton 2 P 74. Dans ce même carton nous avons également trouvé copie d'un message de l'Etat Major de l'Armée adressé à la Direction du Service de Santé à Royat :

Secrétariat d'Etat à la Guerre  
Etat Major de l'Armée  
4e Bureau - 3e Section

E.M.A. 4e Bureau Guerre Vichy  
Direction Service Santé Royat  
Direction Secrétariat Guerre Paris

Copie à Cabinet du Ministre

Vichy, 28/12

"... Comme suite entente entre Ambassadeur Scapini et Autorités allemandes mission sanitaire en vue vaccinations sera envoyée camps prisonniers français en Allemagne.

Stop.

Médecin Commandant Fohier (\*) Professeur Agrégé Hôpital Desgenettes sera moindres délais disposition cette mission à mettre sur pied à Paris par soins Service Santé Paris. Fin..."

(\*) Note : la faute de frappe Fohier = Sohier n'a pas été corrigée.

Reprenons la relation des souvenirs du lieutenant Dupuy (Op. cit.) :

"... Le 4 janvier 1942, débarque à la Postdamer-Bahnhof une mission médicale escortée de Dunand et de Brucker, délégués Scapini, composée des professeurs Lemierre et Sohier dont la compétence en matière de maladies infectieuses est incontestable..."

Grâce à d'autres documents qui figurent aussi dans les archives du S.H.A.T., le cursus intégral de la Mission peut ainsi être établi :

*Dimanche 4 janvier 1942*

Arrivée à Berlin : prise en charge de la mission par la D.F.B.

*Lundi 5 janvier 1942*

Une conférence réunissait les médecins de la D.F.B. et les spécialistes chargés de mission. Puis, il y eut réception du professeur Lemierre à la *Dienststelle* Ribbentrop (Ministère des Affaires Etrangères) par le *Haupt Referent* Tiepelmann, chef du service chargé de la liaison entre la D.F.B. et les services officiels du *Reich* qui s'occupaient des prisonniers de guerre français. Le professeur Lemierre a exposé le but de sa mission : "il devait s'informer des mesures prises par le gouvernement allemand pour protéger les prisonniers de guerre français contre le typhus exanthématique".

En réponse, la décision fut de prendre rendez-vous pour rencontrer le lendemain à 10 heures les représentants de la *Sanitäts-Inspektion im O.K.W.*

A la fin de cette réunion, le docteur Bran a reçu fort aimablement la mission et lui a fait savoir qu'il serait très heureux de la recevoir le 9 janvier après-midi à la *Deutsche Französische Gesellschaft*. (Pour les besoins de la propagande pro-collaborationiste, les Allemands avaient créé cette association franco-allemande. Le Docteur Bran était, aux Affaires Etrangères allemandes, le chef responsable du Service de la Propagande).

*Mardi 6 janvier 1942*

La réunion prévue a eu lieu à 10 heures. Les services allemands étaient représentés par M. Tiepelmann de la *Dienststelle* Ribbentrop, l'*Oberfeldarzt* Professeur Kondrich,

hygiéniste chargé spécialement des camps de prisonniers, le *Stabsarzt* docteur Dibowski et le *Stabsarzt* Stradmann de l'Etat Major de l'O.K.W. Du côté français, le professeur Lemierre et les médecins commandants Sohier et Brucker représentant les services diplomatiques des prisonniers de guerre. M. Dunand, chef de la D.F.B. et le docteur Dupuy ont également assisté à cette réunion.

*Mercredi 7 janvier 1942*

La mission médicale française a rendu visite au docteur Conti, *StabsSecretär* et *Reichsärzteführer* ; puis elle s'est rendue à l'Institut Robert Koch où elle a rencontré le professeur Gildemeister.

Ce dernier s'occupait spécialement de la fabrication du vaccin anti-typhus exanthématique obtenu par culture de rickettsies sur jaune d'œuf (méthode type Cox). Au terme de cette visite, le professeur Gildemeister a conduit le professeur Lemierre et les médecins commandants Sohier et Brucker au mausolée de Robert Koch élevé à l'Institut et leur a fait remarquer la plaque adressée par l'Institut Pasteur comme hommage à la mémoire du célèbre savant allemand.

*Jeudi 8 janvier 1942*

Visite au *Stalag* IV B à Mühlberg. De retour à Berlin, les éminents consultants ont satisfait à l'invitation du Dr Bran en se rendant au thé qu'il offrait dans les locaux de la *Deutsche Französische Gesellschaft*. Cette mondanité n'avait d'autre but que de mettre l'accent sur l'intense propagande faite alors par les Allemands en faveur de la collaboration !

*Vendredi 9 janvier 1942*

C'est au *Reserve Lazarett* 128 à Biesdorf/Berlin que s'est rendue la mission, conduite par le *Stabsarzt* docteur Stradmann de l'O.K.W. Le médecin commandant Brucker et le médecin lieutenant Dupuy ont suivi.

*Lundi 12 janvier 1942*

Le 11 janvier, la Mission s'était déplacée à Königsberg d'où, accompagnée du *Stabsarzt* Seeger, hygiéniste du *Wehrkreis*, elle s'est rendue le lendemain à Stablack au *Stalag* IA. Ce camp gérait et administrait les soldats prisonniers qu'il avait immatriculés avant de les répartir au travail sur toute la moitié Nord de la Prusse Orientale ; mais il était aussi le camp où les Allemands avaient rassemblé la majeure partie des aspirants de l'armée française qui étaient prisonniers. Aussi ce camp était-il l'objet d'une grande attention de la part des services allemands de la propagande.

La mission a visité le camp même, les stations d'épouillage, l'infirmerie et le *Lager Lazarett* où elle a pu examiner les malades atteints du typhus qui étaient en traitement. La mission est ensuite rentrée à Berlin où elle a préparé avec la D.F.B. la campagne de vaccination demandée par la France et autorisée par l'Allemagne.

Sans plus attendre du reste et avant même le déplacement à Königsberg et Stablack, dès le 10 janvier, une note du professeur Lemierre avait été adressée à Paris au Service de Santé qui "s'occupait" des prisonniers de guerre.

10 janvier 1942

*Note du professeur Lemierre  
pour M. le Médecin Général Fribourg-Blanc  
et pour M. le Médecin Général Liegeois  
s/couvert S.D.P.G.*

- 1) Accueil très aimable et très compréhensif.
- 2) Actuellement, cas connus maladie n°2 : 148.
- 3) 72 cas ont été vus par la Mission. Mortalité 20 % en moyenne.
- 4) Le maximum a été fait pour la désinsectisation et l'isolement dans **les camps visités**.
- 5) La vaccination des médecins et infirmiers n'a pu être faite par les Autorités allemandes que dans de rares cas en raison du faible approvisionnement en vaccin. Le personnel sanitaire et de désinsectisation a payé un lourd tribut.
- 6) Le professeur Lemierre estime que la vaccination est absolument indispensable sur une large échelle.
- 7) L'autorisation de mise en œuvre de la vaccination a été demandée au Gouvernement par M. Scapini, Ambassadeur de France. Il serait souhaitable que cette autorisation fut donnée dans le plus bref délai.

*Copie pour information à M. Huard.*

A la suite de la Mission du professeur Lemierre, le Gouvernement français, par l'intermédiaire du S.D.P.G., fit parvenir aux médecins des camps de prisonniers le vaccin préparé par le professeur P. Giroud à l'Institut Pasteur :

- 200 000 doses, courant janvier 1942
- 300 000 doses, début février 1942
- 400 000 doses, fin février 1942.

La vaccination fut étendue à beaucoup de prisonniers des camps et des Arbeits Kommandos. Mais, avant qu'elle ait pu être pratiquée, les mesures préventives et prophylactiques avaient montré leur efficacité et un des médecins du Stalag I A a pu écrire : "... Quant au vaccin, nous l'avons reçu quand il n'y avait plus de typhus !...".

Cet exposé d'un épisode de la captivité des soldats de 1940, à l'occasion de ce que nous avons appelé la mission Lemierre et Sohier, est tel que nous pouvons le connaître à la lecture des documents trouvés dans les archives du S.H.A.T. et par les témoignages de quelques camarades retrouvés près de cinquante ans après les faits, ainsi que dans nos propres souvenirs. Nous n'avons pas eu connaissance qu'il y ait eu, à la suite de la mission, établissement d'un rapport officiel d'ensemble.

On peut s'étonner que dans les copies de comptes rendus des visites, ne soient jamais cités les noms des médecins français prisonniers qui étaient en service dans les camps visités.

Et, il ne nous paraît pas indifférent de rapporter ici les sentiments de nos camarades qui, en service sur place, exilés depuis déjà de longs mois, auraient aimé assister à cette visite d'un de leurs maîtres près duquel ils auraient pu avoir quelque réconfort et encouragement : mais ils ne furent pas conviés à sa visite ! Voici, à ce sujet, les témoignages de deux des médecins qui étaient en service au Lazarett du Stalag I A :

- du médecin lieutenant André Bergaud :

*"... C'est en janvier 1942 que le Professeur Lemierre est venu faire une visite au lazarett et nous sommes restés à l'attendre pendant plusieurs heures. Je me souviens que nous avons été très déçus qu'il ne demande pas à voir les médecins français..."*

- et du médecin lieutenant Louis Bonnefous :

*"... A l'hôpital du camp, un beau jour, nous avons vu ce malheureux "patron" entrer au lazarett, encadré de six ou sept officiers et interprètes. On l'a aussitôt conduit à la station de désinfection où il a dû admirer l'imposante étuve à vêtements ; puis, devant la palissade qui nous séparait de la partie réservée aux P.G. russes, afin qu'il puisse témoigner qu'elle était infranchissable. Il allait repartir lorsque, mandaté par toute l'équipe, je me suis hasardé à l'aller aborder pour l'inviter à venir jusqu'à notre baraque.*

*C'est tout juste si j'ai pu le saluer. Il ne m'a même pas tendu la main. Pris positivement de panique à l'idée que l'un de ses gardes du corps pourrait lui reprocher un geste ou une parole imprudente, il s'est laissé entraîner... Je n'ai pas besoin de te dire ce qu'était le climat en ce début de 1942 : tu l'as connu comme moi. Il n'empêche que j'étais complètement effondré lorsque je suis rentré dans ma chambre où toute l'équipe était rassemblée. Nous en avons cafardé longtemps. Comme quoi on peut être un grand patron et manquer totalement de cœur et de courage..."*

Aussi, pouvons-nous nous interroger :

- Le professeur Lemierre a-t-il demandé à rencontrer ses compatriotes médecins qui étaient en service sur place ?

- Fut-il empêché de s'entretenir librement avec eux ?

Répondre à ces deux questions semble bien difficile.

On sait qu'à la suite du protocole signé à Berlin le 16 novembre 1940, la France était devenue la puissance protectrice de ses propres nationaux.

Mais les rapports des forces en présence (OKW et puissance protectrice) ne furent certainement jamais équilibrés et la "puissance protectrice" dût avaler bien des couleuvres et toujours subir la loi du plus fort. Aussi peut-on penser que l'attitude du Professeur Lemierre vis-à-vis de ses confrères prisonniers fut dictée et que l'obligation de réserve fut imposée par les vainqueurs... du moment, avant d'autoriser la venue sur leur territoire d'une mission médicale française de contrôle !

Ainsi pourrait-on mieux comprendre la retenue du professeur Lemierre face à ses malheureux confrères en service derrière les barbelés. Car, il nous est difficile d'admettre que seule la crainte de représailles ait pu dicter la conduite et expliquer la réticence d'un maître, professeur renommé, à l'égard de jeunes confrères auprès desquels la mission qu'il dirigeait aurait pu trouver les meilleurs renseignements relatifs au but même qui lui était assigné.

L'amertume qu'en ont ressentie, sur le moment, les médecins prisonniers s'est par la suite quelque peu atténuée lorsqu'il surent le sort qui, parfois et même bien souvent, a été fait à ceux - quels que fussent leurs titres ou leur fonction - qui ont manifesté à l'occupant, hostilité, voire même simple désapprobation.

Mais, à l'époque, les médecins, qui, derrière les lointains barbelés de Prusse Orientale ou d'ailleurs, avaient gardé leur liberté de pensée et même d'expression, ne purent s'empêcher de juger avec aigreur l'abandon ou le dédain qui avait paru leur être témoigné.

(Les documents cités sont intégralement reproduits "en annexes" dans l'ouvrage *Barbelés et Typhus*).

#### BIBLIOGRAPHIE

- BAUD G., DEVAUX L., POIGNY, Mémoire complémentaire sur quelques activités du S.D.P.G. - (Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre), Inédit.
- DUBOC H., *Barbelés et Typhus*, impr. Bertout, Luneray, 1992, 128 p.
- DURAND Y., *La captivité*, 1981, DD/6836.
- S.H.A.T. (Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes), Archives, Carton 2 P. 74, Dossier 2.

#### SUMMARY

##### ***Lemierre and Sohier's mission (3-13 January 1942)***

*During the winter of 1941-42, an epidemic of louse borne typhus fever spread over prisoners of war camps in Germany.*

*As the protector of her own captive citizens, France sent a mission to Germany composed of Professor Lemierre and Major Sohier in order to inquire about the Germans' actions to protect the French prisoners from this disease.*

